

# LE BERRY RÉPUBLICAIN

Article paru le 17 septembre 2021

## Nouveaux services pour les ménages à la déchèterie

### Collecte des déchets chimiques

Les services habituels de la déchèterie des Quatre-vents se sont étoffés avec la collecte des déchets chimiques des ménages.

Dorénavant, les déchets d'entretien de véhicule, de produits de jardinage, de bricolage, de peintures, d'entretien de piscine, d'entretien de maison, de véhicules, etc., sont acceptés.

Les plus ordinaires, comme des cirages, déodorants ou produits sanitaires, voisinent avec les plus insolites tels que des durcisseurs de résine, du bio éthanol ou du produit anti-taupes.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques doivent être déposés dans leur contenant d'origine. S'ils ne s'y trouvent plus, il est important d'identifier les produits en collant une étiquette sur leur emballage.

Cela permettra aux agents des déchèteries de trier correctement et d'éviter, ainsi, les accidents causés par le mélange de produits chimiques dangereux incompatibles. Selon leur typologie, la majorité de ces déchets fait l'objet d'une valorisation énergétique, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés pour produire du chauffage ou de l'électricité, ou un combustible de substitution (dans les cimenteries par exemple).

### Un autre service permanent est

apparu, dernièrement, avec la collecte des appareils électriques, de la brosse à dents en passant par les aspirateurs jusqu'aux radiateurs, chauffe-eau, etc.

Autre nouveauté récente, il est possible de déposer les meubles aussi bien les petits (chaises, guéridon) que les plus encombrants tels que canapé, matelas, etc.

Petit rappel, la déchèterie reçoit les pneus, l'huile de moteur, l'huile de friture. Se trouvent aussi un container destiné exclusivement à la collecte de placoplâtre et une benne à destination des vêtements usagers. Pratique. Informations sur les sites : [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com) et [www.mon servicedechets.com](http://www.mon servicedechets.com). Ouverte : lundi, de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures ; mercredi et vendredi, de 15 à 18 heures ; samedi, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. ■